

désinfection

Fiche technique

Eyrnet vo

Dégraissant désinfectant pour matériel et locaux à déchets.

S'utilise pour le nettoyage des vides-ordures, conteneurs, poubelles, locaux techniques, gaines vo, camions et bennes à ordures.

Agréablement parfumé au pin, il laisse une odeur fraîche après le nettoyage.

Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (voir au verso pour plus de détail).

Mode d'emploi

S'utilise par pulvérisation, trempage et haute pression.

Dilution : de 0,5 à 3 %.

Brosser éventuellement.

Rincer à l'eau claire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide jaune pâle

- pH : 10,4 - 11,4

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Stocker à l'abri du gel.

Ne pas utiliser en association avec des produits oxydants (eau de Javel) ou des détergents anioniques (shampoings vaisselle, savons).

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Peut produire une réaction allergique.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : CHLORURE DE N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYLAMMONIUM, CAS : 68424-85-1, 51,00g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-10-2023 Ind. 4 ■



ACTIF
SUR CORONAVIRUS
HUMAIN HCoV-229E



NORMES**SOUCHES****BACTÉRICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1276

1%

5 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

EN 1276

1%

5 min

20°C

Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium

EN 13697

0.5%

15 min

20°C

Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

EN 13697

0.5%

15 min

20°C

Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium

LEVURICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1650

1%

15 min

20°C

Candida albicans

EN13697

1%

15 min

20°C

Candida albicans

FONGICIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1650

2%

15 min

40°C

Candida albicans, Aspergillus brasiliensis

VIRUCIDE

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 14476
virus enveloppés**3%**

5 min

20°C

Virus de la vaccine, Coronavirus humain HCoV-229E

***VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'Hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de la grippe
 Poxviridae